

# REPUBLIQUE DU SENEGAL

*Un Peuple – Un But – Une Foi*

— 0 —



**Discours de S.E.M L'ambassadeur Mohamed Lamine Thiaw, Président du le comité des Représentants Permanents (COREP) à la Cérémonie d'ouverture de la 45ème session du COREP le 16 janvier 2023 Siège de l'Union Africaine**

**Excellence, Monsieur Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission ;**  
**Excellence Mme la vice-Présidente de la Commission, Docteur Monique ;**  
**Excellences, Mesdames et Messieurs les Commissaires;**  
**Chers collègues, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Représentants permanents ;**  
**Mesdames et Messieurs les Présidents d'organes ;**  
**Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs de service au sein de la Commission;**  
**Mesdames et Messieurs ;**

Je me réjouis, encore une fois, de vous retrouver dans le cadre de cette 45<sup>e</sup> session du Comité des Représentants permanents (COREP), préparatoire à la 42<sup>e</sup> session du Conseil exécutif et à la 36<sup>e</sup> session de la Conférence.

Je voudrais, à l'entame de ce nouvel an, vous souhaiter, aux noms de SEM Macky SALL, Président de la République du Sénégal et Président en exercice de l'Union africaine, et de S.E.Mme Aissata TALL SALL, Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, Présidente du Conseil exécutif, ainsi qu'en mon nom propre, une bonne et heureuse année 2023. Que la santé et le succès soient au rendez-vous après trois années consécutives de crises sanitaire et économique amplifiée par le conflit russo-ukrainien, sans compter les défis persistants comme le terrorisme et les changements climatiques.

Autant de défis, mais aussi autant d'opportunités qui s'offrent à nous pour faire avancer l'Agenda 2063 qui entame sa deuxième phase, sans oublier le tout prochain thème de l'UA « **Accélérer la mise en œuvre de la ZLECAF** », en cette année 2023 marquant les 60 ans de la création de l'OUA, dans la foulée de l'année 2022, marquant aussi les 20 ans de la création de l'UA.

Au-delà du fétichisme des dates, l'ouverture de nos travaux ce matin attestent, si besoin en était, de la résilience de notre Union. L'année 2022 a été particulièrement chargée avec, dans la dynamique post-COVID-19, d'intenses activités au niveau du COREP et de la Commission. En effet, après le Sommet de février, nous avons préparé plusieurs rencontres.

S'agissant des rencontres statutaires, il me plait de rappeler la 4<sup>e</sup> réunion de coordination semestrielle entre l'Union africaine, les Communautés économiques régionales et Mécanismes régionaux. Elle a été précédée par les Sommets extraordinaires back-to-back sur la situation humanitaire en Afrique et sur les Changements anticonstitutionnels de gouvernement et le Terrorisme, et suivie par le sommet extraordinaire sur l'industrialisation et la diversification économique ainsi que par la session sur la ZLECAf.

A cela s'ajoutent les réunions de coordination du Bureau de la Conférence qui ont rythmées toute l'année 2022, au gré des défis de l'heure et des urgences comme le conflit russo-ukrainien et ses multiples implications.

Il conviendrait également de rappeler les consultations au niveau ministériel qui ont culminé avec la 41<sup>e</sup> session du Conseil du Conseil exécutif de juillet.

Au registre des partenariats, nous avons conduit le processus du 6<sup>e</sup> Sommet UA-UE, le Sommet de la TICAD 8. Dans la même veine, il conviendrait de mentionner aussi la Réunion ministérielle Afrique-Corée.

Des contacts et échanges ont eu lieu également avec l'Union européenne, via le steering committee, dans la perspective de la réunion ministérielle de suivi UA-UE. C'est dans le même esprit que la présidence sénégalaise s'est engagée avec la partie arabe, à travers deux réunions de hauts fonctionnaires en avril et septembre derniers, afin de préparer le prochain Sommet UA-Monde arabe et de passer en revue ce partenariat.

À Dakar, il s'est tenu le Sommet sur la masculinité positive en novembre dernier. Il s'y tiendra le Sommet sur la sécurité alimentaire, du 25 au 27

janvier courant et le Sommet sur le financement des infrastructures en Afrique, les 02 et 03 février 2023.

A ces rencontres, il convient également d'ajouter la série de retraites conjointes COREP/ Cour africaine des Droit de l'Homme et des Peuples, COREP/ Commission de l'Union africaine et la COREP/ Parlement panafricain.

En dehors de ces différents cadres, l'Union africaine, à travers la Présidence et la Commission, a été amenée à prendre une part active dans différentes réunions multilatérales notamment la COP27, le G7, ainsi que le G20 où justement a été promue et défendue la demande portée par SEM le Président Macky SALL pour l'octroi d'un siège à l'Union africaine au sein de cette instance.

### **Mesdames et Messieurs,**

Cette longue liste de rencontres, au-delà de l'importance de celles-ci et du dynamisme s'y rapportant, est un prétexte pour saluer votre engagement habituel, votre contribution déterminante et votre esprit d'équipe et votre sens des responsabilités qui ont prévalu tout le long de la préparation desdites rencontres et à tout moment, engagement, contribution, esprit d'équipe et sens des responsabilités sans lesquels les succès enregistrés à cet égard n'auront pas été obtenus.

Je tiens donc à adresser une fois de plus, toutes mes félicitations aux uns et autres, en confondant dans ces félicitations tous les distingués membres du COREP et tous les éminents membres de la Commission et vous remercier pour la confiance placée dans la présidence sénégalaise.

La présidence sénégalaise sais pouvoir compter sur cette même approche unitaire et solidaire, faite de flexibilité et de consensus d'ensemble, pour nous engager résolument dans cette présente 45<sup>e</sup> session, en tirant profit encore une fois de votre sens élevé des responsabilités, afin de privilégier l'intérêt général de l'Union africaine avant quelques intérêts particuliers.

Nous avons besoin de travailler dans cet esprit, en vue de taire d'éventuelles divergences pour privilégier les convergences de vue, dans le souci bien compris de réaliser « ***l'Afrique que nous voulons*** », ambition chère aux Pères fondateurs et à nos chefs d'Etat et de gouvernement.

## **Mesdames et Messieurs,**

Prenant comme repère la retraite de Dakar, je tiens à relever qu'elle aura donné l'occasion au COREP et à la Commission de diagnostiquer les problèmes récurrents de mise en œuvre des décisions de nos organes délibérants et de réitérer la nécessité de rationaliser nos méthodes de travail.

L'espoir était permis de partir sur de nouvelles bases après la retraite de Dakar.

Sans pour autant être pessimiste, je voudrais regretter, avec lucidité et sans complaisance, le fait que malheureusement cet élan ne semble pas porter tous ses fruits. Ainsi, dans le cadre de cette 45<sup>e</sup> session on se retrouve comme d'habitude avec une quarantaine de rapports à examiner, dont seuls une dizaine est prête mais pas disponible dans toutes les langues. On se retrouve aussi avec une cinquantaine de side-event. Le nombre de champions s'accroît et les demandes pour que les champions interviennent au titre de leur rapport existent, en dépit de la Décision 819 adoptée en février dernier pour rationaliser la présentation desdits rapports.

Voilà quelques soucis qui entrent en contradiction avec les principes et règles auxquels nous avons souscrits et nous condamnent à répéter les mêmes habitudes contre-productives.

A ces défis classiques qui compromettent, ou en tout cas, gênent beaucoup les travaux du COREP, est venu se greffer celui actuel posé par le lancement du processus de l'audit et de l'évaluation des compétences (SACA), dans la semaine la plus critique qui est celle précédant la session statutaire du COREP car coïncidant, comme à l'accoutumée, avec des réunions du

Bureau et de la plénière, le lancement du processus SACA effectué sans communication ni consultation avec le COREP.

Ainsi le canal par défaut par lequel, le Président du COREP que je suis, a su que ce processus a été lancé est l'indisponibilité sur plusieurs jours des interprètes et autre personnel de la Commission qui seraient engagés dans ledit processus, alors que le bureau avait besoin de leur concours pour tenir sa réunion préparatoire, laquelle réunion a dû être différée plusieurs fois et finalement tenue très tardivement. Conséquence : les projets d'ordre du jour des organes délibérants n'ont été transmis qu'à la veille de la 45<sup>e</sup> session du COREP. Hélas tout retard à ce niveau entraîne un autre retard et débouche sur un effet domino. Il est d'ailleurs utile de souligner que le SACA aurait dû être conduit au plus tard le 31 décembre 2022 et, selon mon sentiment, aurait dû conséquemment être planifié sur une base mensuelle durant l'année 2022.

Deuxième remarque à ce sujet: je me demande combien de rapports sur la dizaine qui serait disponible ont été mis à la disposition des Etats? Si tel n'est pas le cas quand est-ce que la Commission compte les transmettre, sachant que leur examen débutera dès le demain, comme je l'avais indiqué au Secrétariat de la Commission.

**Monsieur le Président de la Commission,**  
**Madame la Vice-présidente de la Commission,**  
**Chers collègues,**

J'ai tenu à m'attarder sur ces difficultés prégnantes parmi d'autres tout aussi saillantes, comme les retards notés aussi dans la finalisation des rapports du côté des sous-comités du COREP pour diverses raisons et le manque, me semble-t-il, de planification à ce niveau, toutes situations en déphasage avec l'esprit et même la lettre de la retraite de Dakar. La démarche n'est bien évidemment pas de jeter l'anathème sur quiconque mais pour que nous puissions mesurer ensemble l'ampleur et l'urgence des défis auxquels nous faisons face, de même que le chemin qui nous reste à parcourir.

Il s'agit donc de continuer ensemble à faire notre introspection pour mettre en cohérence nos principes avec nos pratiques, au nom de l'amélioration de nos méthodes de travail.

**Mesdames et Messieurs,**

Compte tenu des conditions peu favorables que je viens de décrire et dans lesquelles on commence cette 45<sup>e</sup> session du COREP, il nous faudra plus de flexibilité mais aussi du pragmatisme dans nos travaux, afin de relever le double défi : finaliser tous rapports et les examiner dans le délai que la Conférence nous a imparti ou dans un temps voisin dudit délai.

Par ces mots, **Excellences, Mesdames et Messieurs, chers collègues,** je voudrais souhaiter pleins succès à nos travaux.

**Merci de votre aimable attention.**